



Prouver la culpabiliter d'un voleur

Par **Rem1**, le **18/07/2012** à **15:07**

Bonjour,

il y a maintenant un an je me suis fait voler mes économies à mon domicile, il y en avait pour environ 700€. J'ai donc déposé plainte contre X étant donné que je ne savais pas qui était le voleur et il n'y avait aucune effraction. J'ai aujourd'hui pu identifier le voleur grâce à l'aide de mes voisins ainsi que la manière dont il a procédé.

Lors du cambriolage j'étais parti en vacances et j'avais confié la clé de mon domicile à un ami de mon frère pour qu'il puisse donner à manger à mes animaux durant mon absence. A mon retour celui-ci avait perdu la clé, et au bout de quelques jours j'ai constaté le vol. Après avoir pu discuter avec lui, j'ai remarqué que ses explications ne tenaient pas la route mais impossible de prouver que c'était lui. Un an après et grâce à l'aide de mon voisin, celui-ci a réussi à lui faire avouer qu'il connaissait le voleur et il lui a donné son nom. C'est un ami à lui qui vient souvent le voir (et qui a déjà fait de la prison). La clé soi-disant perdu se serait égaré et "casser" dans son canapé. Pour moi cela ne fait aucun doute la clé et entre les mains de son ami (j'ai changé la serrure depuis) et lui est son complice. Depuis cette histoire, le désormais ancien ami de mon frère nous évite et c'est flagrant, il ne répond pas à nos appels téléphoniques et ne passe plus devant chez nous, il est lui aussi connu pour des vols mais nous l'avons appris après.

J'aimerais savoir comment prouver le cambriolage du voleur et de son complice désormais démasqués. Je ne dispose d'aucun indice, seulement des témoignages. Je ne voudrais pas être accusé de diffamation si jamais je retourne au commissariat, c'est pourquoi je souhaite trouver plus de preuve pour prouver tout ça. Mais je ne sais pas comment faire c'est pour cela que je vous demande de l'aide.

Je vous remercie par avance de vos réponses.